

**LE POINT
DE VUE**

de Laurent Berger

L'entreprise aussi a besoin de démocratie !

En 2017, le président de la République a mis en œuvre une réforme censée donner à chaque entreprise plus de liberté dans l'organisation du dialogue entre la direction et les salariés. En donnant la priorité aux accords conclus dans l'entreprise et plus seulement dans la branche professionnelle ou au niveau national interprofessionnel, l'Etat faisait le pari d'un dialogue conduit en proximité, plus efficace. Pari raté. La réforme n'a pas atteint les objectifs affichés. Au contraire, le dialogue social en ressort affaibli.

A quelques jours de la remise du rapport du Comité d'évaluation des ordonnances, la CFDT tient à rendre publics ses propres constats. Ce qui devait être LE grand chantier de rénovation du dialogue social en France se heurte à la vision étriquée des employeurs, auxquels la loi a donné les moyens de décider seuls : 20 % seulement des nouvelles instances, les comités sociaux et économiques (CSE), ont été mises en place par voie d'accord ! Seulement 5 % des entreprises prévoient la mise en place de représentants de proximité.

La CFDT constate un appauvrissement dramatique du dialogue social, dans tous les sens du terme : appauvrissement matériel par réduction drastique des moyens humains pour représenter ses collègues, appauvrissement de la prise en compte des réalités concrètes du travail, appauvrissement du dialogue par surcharge des ordres du jour.

L'objectif initialement affiché de développer le dialogue au plus près des réalités vécues par les salariés est partagé par la CFDT. La démocratie sociale que nous défendons s'appuie sur la

conviction qu'elle doit s'incarner à l'échelon le plus légitime pour agir avec les principaux concernés. La réforme de 2017 fait une confiance aveugle aux employeurs pour concrétiser cet objectif... tout en leur donnant les moyens d'y échapper.

Lors de la crise sanitaire, le dialogue social s'est tenu en dehors du cadre étriqué des ordonnances.

Il a montré toute son efficacité tant pour la continuité que pour la reprise de l'activité.

Pourtant les travailleuses et les travailleurs, et plus particulièrement les jeunes, refusent d'être considérés comme les simples rouages d'un modèle de production dont la finalité leur échappe, mais dont ils perçoivent les effets souvent négatifs sur l'environnement, la santé, les équilibres entre la vie personnelle et professionnelle, ou le partage inégal de la richesse.

Les travailleuses et les travailleurs aspirent à pouvoir agir sur leur travail, son organisation, ses finalités, son sens et son utilité pour la collectivité. Lors de la crise sanitaire, le dialogue social s'est tenu en dehors du cadre étriqué des ordonnances. Il a montré toute son efficacité tant pour la continuité que pour la reprise de l'activité. Le renouvellement des CSE dans toutes les entrepri-

ses privées de plus de 10 salariés va débuter en 2022 et s'étaler jusqu'à fin 2023 pour la grande majorité d'entre elles. Sur la base de l'expérience du premier cycle, nous appelons les salariés à soutenir les revendications des militants CFDT pour renforcer la démocratie sociale dans leur entreprise, doter cette démocratie des moyens d'exister réellement pour qu'elle soit porteuse de leurs réalités de travail et de leurs aspirations.

Nous appelons aussi à une évolution de la loi pour un dialogue social équilibré, plus efficace, plus proche des travailleurs, plus transparent, plus loyal. Parmi nos propositions : il faut renforcer le rôle et la formation des représentants de proximité ; donner des compétences et des prérogatives aux élus suppléants, abaisser aux entreprises de 50 salariés le seuil pour mettre obligatoirement en place une commission santé, sécurité, conditions de travail au sein des CSE...

L'entreprise est traversée par les mêmes interrogations qu'une grande partie de la société sur le fonctionnement de notre démocratie. Les frustrations, les colères suscitées par un travail qui ne prend pas en compte la parole des travailleurs ne s'éteignent pas en sortant de l'usine ou du bureau.

La démocratie sociale est une pièce maîtresse de la démocratie dans son ensemble. Il est essentiel d'en garantir un fonctionnement plus conforme aux objectifs affichés en 2017.

Laurent Berger est secrétaire général de la CFDT.

Retrouvez l'ensemble des signataires sur lesechos.fr

